
ACQUISITIONS D'IMMEUBLES PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER / SMAF A DES BAILLEURS SOCIAUX

L'OPHIS a négocié trois propriétés en vue de la création de logements sociaux :

- un immeuble situé 44 avenue Charras cadastré HW n° 378 pour 170 000 €, conformément à l'estimation des Domaines.

- un immeuble situé 9 rue du Chauffour cadastré IX n° 102 pour 330 000 €, conformément à l'estimation des Domaines.

- un immeuble situé 1 rue Notre Dame cadastré LY n° 11 pour 330 000 €, conformément à l'estimation des Domaines.

Dans le cadre de sa politique en matière de logements sociaux, il serait intéressant que la Ville demande à l'EPF/SMAF d'acquérir ces immeubles en vue de bénéficier de la réduction de 15 % prévue par le fonds de minoration foncière de Clermont-Communauté.

Compte-tenu de l'intérêt de ces opérations qui remettront sur le marché immobilier des logements sociaux réhabilités, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un accord à l'achat de ces propriétés par l'EPF SMAF et à la revente à l'OPHIS, ainsi qu'à la demande d'intervention du Fonds de Minoration Foncière de Clermont-Communauté.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

REVENTES D'IMMEUBLES PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER / SMAF A DES BAILLEURS SOCIAUX

Par arrêté du 20 juin 2008, la Commune a délégué à l'EPF/SMAF son droit de préemption sur l'immeuble cadastré HV n° 12 situé 10 Place Delille / 2 rue Bansac pour la réalisation d'un programme locatif.

L'OPHIS projette de reconstituer 9 logements sociaux dans les volumes existants.

Par arrêté du 8 juillet 2008, la Commune a délégué à l'EPF/SMAF son droit de préemption sur l'immeuble cadastré HS n°s 35 et 41 situé 6 rue de l'Echo.

Par arrêté du 9 juillet 2008, la Commune a délégué à l'EPF/SMAF son droit de préemption sur l'immeuble cadastré HS n° 37 situé 6 Boulevard Lafayette.

Ces 2 acquisitions permettront la réalisation d'un programme locatif de 15 logements.

Par arrêté du 16 juillet 2008, la Commune a délégué à l'EPF/SMAF son droit de préemption sur l'immeuble cadastré IV n° 348 situé 35 rue des Vieillards. L'OPHIS projette de créer 8 logements sociaux au bénéfice de l'Hôpital Ste Marie.

Aussi, il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'autoriser l'EPF/SMAF à revendre à l'OPHIS :

- l'immeuble 10 Place Delille au montant de l'acquisition de 540.000 € + 30.000 € de commission d'agence augmentés des frais notariés supportés par l'EPF/SMAF ainsi que les frais d'actualisation.

- l'immeuble 6 Bd Lafayette au montant de l'acquisition de 420 000 € + 10 000 € de commission d'agence augmentés des frais notariés supportés par l'EPF/SMAF ainsi que les frais d'actualisation.

- l'immeuble 6 rue de l'Echo au montant de l'acquisition de 530 000 € + 13 000 € de commission d'agence augmentés des frais notariés supportés par l'EPF/SMAF ainsi que les frais d'actualisation.

- l'immeuble 35 rue des Vieillards au montant de l'acquisition de 378 000 € dont 18 000 € de commission d'agence augmentés des frais notariés supportés par l'EPF/SMAF ainsi que les frais d'actualisation.

Ces opérations de logements sociaux pourront bénéficier du fonds de minoration foncière de Clermont Communauté de 15 %.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD